



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



Montreuil-sous-Bois, le 10 novembre 2016

COMMUNIQUÉ

L'IGP pour le « Chapon du Périgord » et la « Poularde du Périgord »



Après le « Poulet du Périgord », les dénominations « Chapon du Périgord » et « Poularde du Périgord » sont désormais officiellement enregistrées en Indication géographique protégée (IGP).

Deux règlements sont respectivement parus au JO de la Commission européenne, les 21 octobre et 4 novembre.

Le « Chapon du Périgord » et la « Poularde du Périgord » sont deux volailles dites festives, reconnaissables grâce à leurs masses musculaires très développées. Ces dernières présentent un état d'engraissement intramusculaire très important appelé « persillé ». Outre ces points communs, les deux volailles se différencient, entre autres, par leur durée d'élevage (150 jours minimum pour le chapon, contre 120 jours minimum pour la poularde).

Les cahiers des charges des deux nouvelles IGP incluent une aire géographique de production commune. Elle est délimitée par la province du Périgord (cf : carte au verso).

Dans cette zone, le climat est tempéré, avec, à la fois, des influences de type continental et méditerranéen. Cette particularité favorise notamment la culture du maïs, qui compose, avec un complément en argile (bentonite), la base de l'alimentation des volailles du Périgord.

Les abattoirs périgourds perpétuent **des savoir-faire de sélection des carcasses**, notamment celles qui font l'objet **d'une présentation en « méti-fait »** (volaille plumée éviscérée, avec la tête repliée sous l'aile). Ces méthodes contribuent à la réputation de la présentation finale du produit, qui ne présente aucun défaut.

L'IGP assure au consommateur que le produit tire une ou plusieurs caractéristiques de son origine géographique. Ce signe officiel de la qualité et de l'origine (SIQO) protège désormais les deux dénominations dans toute l'Union européenne.

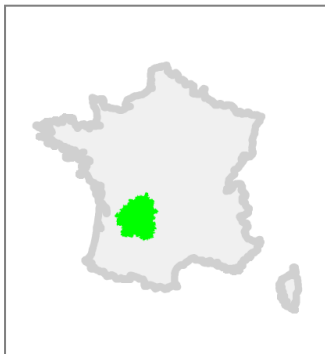
Données chiffrées pour la production (estimation 2016) :

- Chapons : **44 100** têtes jaunes
- Poulardes : **5 500** têtes

Photo : un chapon jaune du Périgord
© Association Le Poulet du Périgord

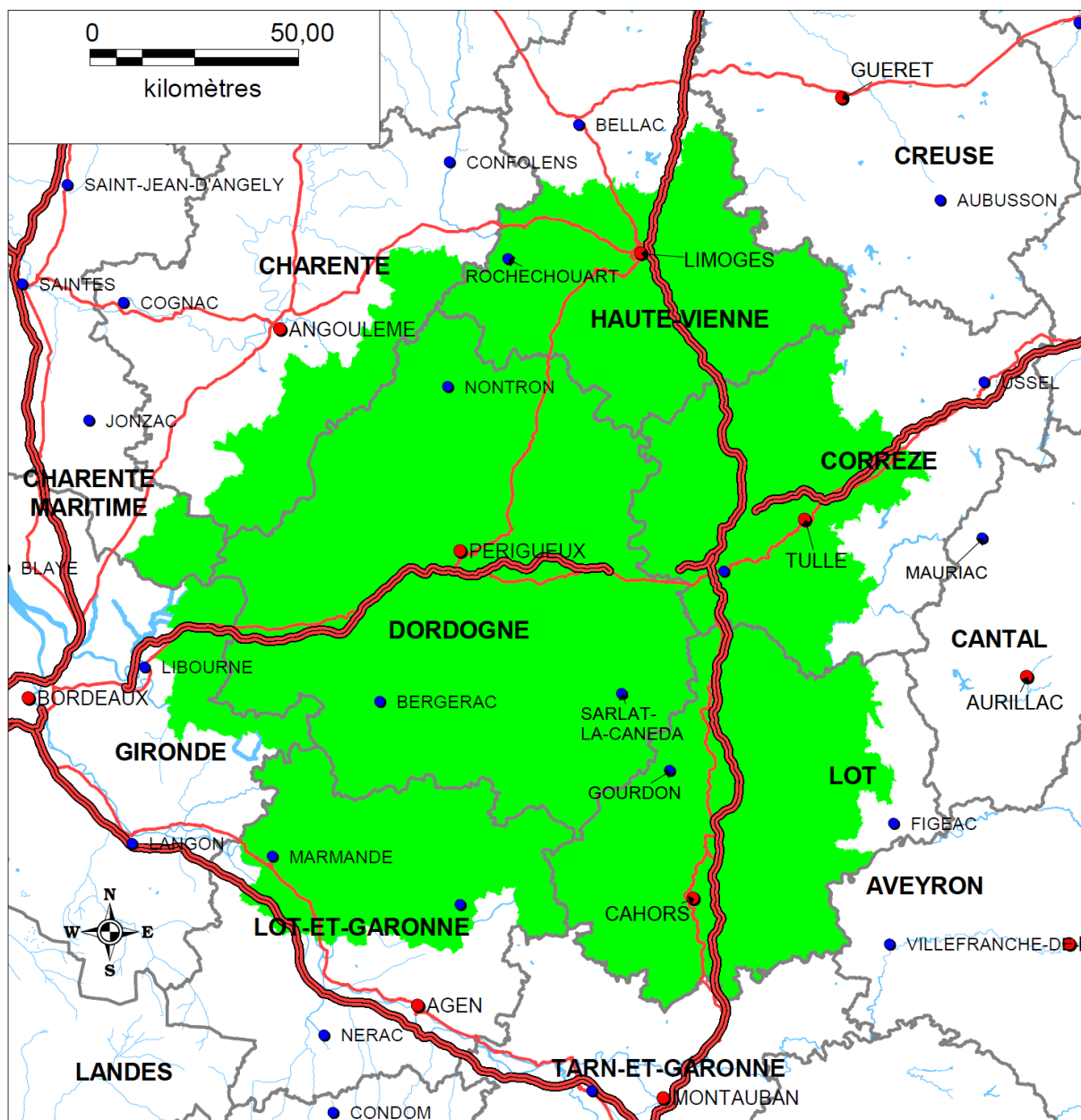
Contacts presse :

Nadia MICHAUD - 01 73 30 38 78 – n.michaud@inao.gouv.fr
Noham BEKHIEKH - 01 73 30 38 14 – n.bekhiekh@inao.gouv.fr



Aire géographique des IGP « Chapon du Périgord » et « Poularde du Périgord »

Sources : BDCARTO-IGN, MAPINFO, INAO, 12/2014



Limites administratives

Limites départementales

Préfectures
Sous-préfectures

Réseaux

Routes nationales
Autoroutes

Aire géographique



Contacts presse :

Nadia MICHAUD - 01 73 30 38 78 – n.michaud@inao.gov.fr

Noham BEKHIEKH - 01 73 30 38 14 – n.bekhiekh@inao.gov.fr